

miliation. A moins qu'ils n'aient aucun désir de revenir ici après les élections, je ne puis comprendre pourquoi ils ont encore recours à cette rengaine. En premier lieu, cela ne peut leur être utile, car les cultivateurs ne sont pas des fous. C'est certainement le plus piètre argument que les honorables députés puissent invoquer. Il n'y a qu'un moyen de dire si les prix d'un article sont relativement élevés ou bas, c'est de comparer le prix courant au Canada au prix courant dans les autres pays où le même article est produit ou vendu. Les Canadiens savent qu'il est ridicule et enfantin de vouloir comparer les prix d'aujourd'hui avec ceux d'il y a quatre ou cinq ans. Les gens ordinaires n'oseraient pas le faire, mais les députés de l'opposition ne semblent pas avoir abandonné cette méthode. Nous n'entendons jamais faire de pareilles comparaisons en dehors de cette Chambre, parce qu'elles ne peuvent cadrer avec les faits véritables. Les honorables députés de l'opposition ne peuvent pas nommer un seul pays au monde où les prix des denrées soient aujourd'hui aussi élevés qu'il y a trois ou quatre ans. Cependant, il nous reste la méthode infallible qui consiste à comparer les prix des autres pays avec le prix courant au Canada. Si nous avons recours à cette méthode, dans quelle situation trouvons-nous le Canada aujourd'hui?

Parlant dans cette Chambre des communes le 20 octobre dernier, j'ai consigné au hansard une comparaison des prix du beurre dans les trois pays qui nous intéressent surtout, c'est-à-dire le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les chiffres que j'ai cités alors portaient sur des mois différents des années 1930, 1931 et 1932. Je regrette d'avoir à les répéter aujourd'hui, mais je pense que cela s'impose, et c'est pourquoi je les ferai de nouveau inscrire dans les *Débats*. En citant ces chiffres à la Chambre, je veux d'abord prouver que le prix du beurre a varié non seulement au Canada mais aussi dans ces deux autres pays et ensuite montrer que la situation s'améliore au Canada. Voici le tableau comparatif des prix du beurre dans les trois pays en question.

	Canada	Etats-Unis	Angleterre
Juin 1930. . . .	27.13	32.93	28.02
Juillet 1930. . .	27.59	35.24	28.95
Août 1930. . . .	28.67	38.92	28.53
Décembre 1930 . .	28.63	32.18	23.43
Janvier 1931 . . .	30.80	28.50	24.11
Février 1931 . . .	31.61	28.50	25.74
Mars 1931. . . .	31.13	28.88	25.32
Mars 1932. . . .	26.31	22.61	18.94
Avril 1932. . . .	20.06	20.04	19.38
Mai 1932. . . .	16.81	18.83	17.81
Août 1932. . . .	19.21	20.31	17.81

Dans son discours d'il y a quelques jours, l'honorable représentant de Sherbrooke (M.

Howard) a consigné certains chiffres au hansard. Il a cité entre autres les prix du beurre en janvier, février, novembre et décembre 1932. Je ne contesterai pas cette statistique. Admettons-en l'exactitude, mais notons qu'elle ne se rapporte pas aux mois dont j'ai parlé. Je conviens que, depuis l'hiver 1930, les prix ont varié au Canada, d'où est venu un état de choses en vertu duquel, en certains mois, les prix étaient supérieurs aux Etats-Unis et, d'autres fois, ils l'étaient au Canada. Dans l'ensemble, toutefois, les prix du Canada ont marqué une plus-value. L'honorable député a cité des chiffres qui indiqueraient que, dans les quatre mois étudiés, il y a eu en faveur des Etats-Unis une marge de 2 à 3 c. la livre. Mais il ne s'est pas borné à cela. Répondant à une question de l'honorable représentant de Stormont (M. Shaver), il a cité ces chiffres pour 1928:

	c. la liv. Canada	c. la liv. Etats-Unis
Janvier 1928. . . .	35.50	48.90
Février 1928. . . .	36.50	46.50
Novembre 1928 . . .	39.90	50.70
Décembre 1928 . . .	40.60	50.80

Il y avait là un état comparatif des prix canadiens et américains pour une certaine période du passé, indiquant une différence de 5 à 10 c. en faveur des prix américains. Depuis l'hiver 1930, toutefois, la différence a souvent été en notre faveur, et rarement en faveur du cultivateur américain.

Plusieurs honorables vis-à-vis, qu'il me soit permis de le rappeler à la Chambre, ont relevé mes paroles du 20 octobre. Je pense en particulier à l'honorable député de Saint-Jean-Iberville (M. Rhéaume), que je regrette de ne pas voir à sa place. Le 25 octobre dernier, il disait, à mon sujet:

Dans le discours de mon bon ami de Compton, il a déclaré que les cultivateurs de ce pays devraient être fiers du prix qu'ils obtiennent pour leur beurre. Je défie le député de Compton d'aller répéter ces paroles dans son comté.

Eh bien, je n'ai jamais prononcé de telles paroles, et l'honorable député le savait quand il a parlé ainsi. Il le savait, puisqu'il a cité le hansard. Il n'avait qu'à se reporter à la page 450 (version française) des *Débats* pour trouver ces paroles de moi:

On voit donc, monsieur l'Orateur, que l'initiative prise par le Gouvernement actuel en faveur des cultivateurs a permis à ces derniers d'obtenir pour leur beurre plus que les cultivateurs de n'importe quel pays au monde.

Je tiens à dire que l'honorable député de Saint-Jean-Iberville a délibérément dénaturé mes paroles; il m'a attribué des paroles que je n'ai jamais prononcées. Mais je rappelle à la Chambre qu'il n'a pas contesté ma statistique, pas plus qu'aucun